

BALADES NATURE

Mai-Juin 2024



LE SUREAU DANS TOUS SES ETATS

CHANAT-LA-MOUTEYRE, avec Pauline

Parcours de 4 km
Dénivelé de 50m environ.

Mardi 28 Mai 2024

14h00-17h00

Plante de sorcières, de gourmands ou de musiciens, quel que soit votre caractère, elle saura vous séduire. Venez découvrir le Sureau noir, plante bien répandue mais méconnue.

Rendez-vous à 14h00 devant la salle associative « La Salesses » à CHANAT-LA-MOUTEYRE (parking pour se garer).



BALADE CONTEE SUR LES ARBRES

CHARENSAT, avec Pauline

Parcours de 5 km
Sans dénivelé.

Mardi 4 Juin 2024

14h00-17h00

A travers le conte le "Chicot, le vieux bouleau" et autres histoires forestières, la fée des forêts vous emmènera à la découverte des arbres qui peuplent nos forêts, et de tous les hôtes qui vivent auprès d'eux... Vous découvrirez comment les arbres sont un maillon central des habitants de nos forêts, durant leur vivant comme durant leur trépas !

Rendez-vous à 14h00 devant l'Etang de Chancelade au niveau de la cabane du gardien.



BALADE A LA FERME

VOLVIC avec Kévin

Parcours de 4.8 km sur sentiers naturels faciles,
dénivelé faible, moins de 100m.

Jeudi 13 Juin 2024

14h00-17h00

L'agriculture de moyenne montagne et l'élevage sera mise en avant à travers cette petite randonnée bucolique entre champs et forêts. Une belle occasion de rencontrer des éleveurs passionnés, respectueux des animaux et de l'environnement, qui tentent de redonner un sens à la paysannerie de nos campagnes. Dégustation et achat possible sur place !

Rendez-vous à 14h00 à la « Ferme des Cormiers » à la sortie du village d'Egales à VOLVIC.

**Prévoir de bonnes chaussures (de marche si possible)
Bâtons de marche bienvenus mais pas indispensables.**



1 : très facile, aucune difficulté, accessible à tous/toutes



2 : plutôt facile, seulement quelques passages un peu techniques



3 : quelques difficultés, demande un niveau de pratique correct et une bonne santé générale

Participation gratuite sur inscription auprès du CLIC au 04 73 33 17 64

Nombre de places limité - les personnes inscrites s'engagent à venir et à avvertir le CLIC dans les meilleurs délais, en cas d'annulation exceptionnelle.